Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 5 (1990)
Heft: 1: Gazette

Endseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MEMBRES DU COMITE

Président	M. Anton Keller (AG) Conseiller national
Vice-Président	M. Claude Lapaire (GE) Président groupe d'experts du PNR 16
Secrétaire	M. Johannes Fulda (ZH) Secrétaire général du conseil des écoles polytechniques fédérales
Trésorier	M. Heinz Lindenmann (BS) Directeur adjoint 'Experta Treuhand AG'
	M. Martin Fröhlich (BE) Directeur du projet NIKE 1986-1988
	M. Cäsar Menz (BE) Chef section arts et conservation des monuments historiques, OFC

PROJET 'FORMATION CONTINUE' DU PNR 16

Renseignements pratiques pour les requérants de bourses

Genéralités

Le projet 'Formation continue' du PNR 16 va se poursuivre jusqu'à la fin 1991. Ce projet du Fonds national suisse a pour objectif d' accorder des bourses à des jeunes spécialisés dans toutes les branches et dans tous les domaines de la conservation des biens culturels matériels et ainsi de leur donner la possibilité de suivre une formation continue en Suisse ou à l'étranger. Le projet prévoit également le financement de cours, de séminaires et de congrès en Suisse ainsi que le financement des frais de participation à des congrès à l'étranger.

- Toute personne intéressée doit prendre contact par téléphone ou par écrit avec le Centre NIKE.

- Le Centre NIKE lui fait parvenir un formulaire de demande qui doit lui être retourné ensuite. L'intéressé doit remplir le formulaire consciencieusement et de manière détaillée, y joindre les recommandations, les diplômes ainsi q'une lettre confirmant qu'il est inscrit au cycle de formation continue pour lequel il désire recevoir la bourse.

- La Commission du projet 'Formation continue' du PNR 16 examine ensuite la demande et prend sa décision. L'intéressé est tout de suite informé de la décision prise.

Remarques

Pour les demandes aux budgets élevés, la Commission attend de la part des requérants qu'ils s'adressent également aux services cantonaux et communaux ainsi qu'aux associations concernées pour l'obtention de subsides complémentaires pour le financement de la formation continue prévue.

60 jours sont nécessaires à l'étude de chaque dossier, cela signifie que la Commission doit être en possession du dossier au moins 60 jours avant le début du cycle de formation continue que le requérant désire suivre.

Le Centre NIKE se charge de toutes les questions administratives.

Adresse:

Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne T 031/22 86 77, Fax 031/21 18 89